

5. Synthèse des enjeux environnementaux de la zone d'étude pour le raccordement à terre

5.1. Synthèse des enjeux du milieu physique vis-à-vis du projet sur la zone d'étude pour le raccordement à terre

SYNTHÈSE DU MILIEU PHYSIQUE			
Thématique	Synthèse	Enjeux	Sensibilité vis-à-vis du projet
Climat	La zone d'étude du raccordement à terre est sous l'influence d'un climat océanique tempéré. Il est caractérisé par des températures douces, une pluviométrie importante, et il peut être qualifié de venteux.	Le niveau d'enjeu n'est pas évalué pour cette composante. En effet, les facteurs climatiques permettent simplement de contextualiser l'état initial de l'environnement.	Les ouvrages (liaisons souterraines et poste) ne sont pas susceptibles d'être influencés ou d'influencer significativement le climat, que ce soit en phase travaux ou en phase exploitation. Toutefois lors de la phase de travaux, les aléas météorologiques sont toujours pris en compte afin d'assurer la sécurité des tiers et du personnel (fortes précipitations, tempêtes...).
Géologie	La zone d'étude du raccordement à terre est située dans un secteur datant du Paléozoïque et du Protérozoïque, avec un sous-sol constitué principalement de roches granitiques, au comportement physique rigide.	Le niveau d'enjeu n'est pas évalué pour cette composante. En effet, la situation géologique permet simplement de contextualiser l'état initial de l'environnement.	La nature du sous-sol n'est pas déterminante pour le projet et ne constitue pas une contrainte forte. Néanmoins, les roches granitiques présentes sur la zone d'étude pour le raccordement à terre sont souvent très dures et cet aspect sera pris en compte pour la réalisation des travaux, notamment via la réalisation d'une étude des sols qui permettra de s'assurer de l'absence d'enjeux pour cette composante et qui proposera si nécessaire des protocoles de travaux adaptés.
Topographie	La zone d'étude du raccordement à terre est située dans une région à la topographie peu marquée, à l'exception des limites maritimes et fluviales, qui peuvent présenter un certain relief.	Faibles à modérés	De façon générale, la topographie ne constitue pas une contrainte forte. Néanmoins, localement et ponctuellement, le relief devra être intégré dans la réflexion afin de proposer un projet s'insérant au mieux dans le contexte topographique, notamment pour l'atterrage et le poste.
Eaux superficielles et souterraines	Les masses d'eaux superficielles et souterraines sont étroitement liées car les captages d'eau sont situés à l'amont des fleuves côtiers et leurs affluents. Certains de ces captages sont couverts par des périmètres visant à protéger des captages d'eau pour l'alimentation en eau potable.	Le réseau hydrographique et les masses d'eau afférentes devant être préservés de toutes pollutions, les activités y sont généralement réglementées.	Le réseau hydrographique et les captages et leurs périmètres de protection constituent en enjeu dans la détermination du projet. Certains secteurs de protection seront à éviter ou nécessiteront de mettre en œuvre des mesures spécifiques lors de la réalisation des travaux.
Risques naturels	La zone d'étude pour le raccordement à terre est concernée par divers risques naturels	Au niveau des zones présentant un risque, l'enjeu est fort.	La plupart des enjeux sont très localisés et pourront être évités lors de la détermination plus précise du projet. Les liaisons souterraines n'ont aucune influence sur le caractère inondable d'une zone et n'empêchent pas l'écoulement des eaux en cas de crue. Les postes électriques sont implantés autant que possible hors zone inondable.

Légende :

Enjeux/sensibilités négligeables à faibles	Enjeux/sensibilités modéré(e)s	Enjeux/sensibilités fort(e)s
--	--------------------------------	------------------------------



Synthèse des enjeux du milieu physique vis-à-vis du projet sur la zone d'étude pour le raccordement à terre

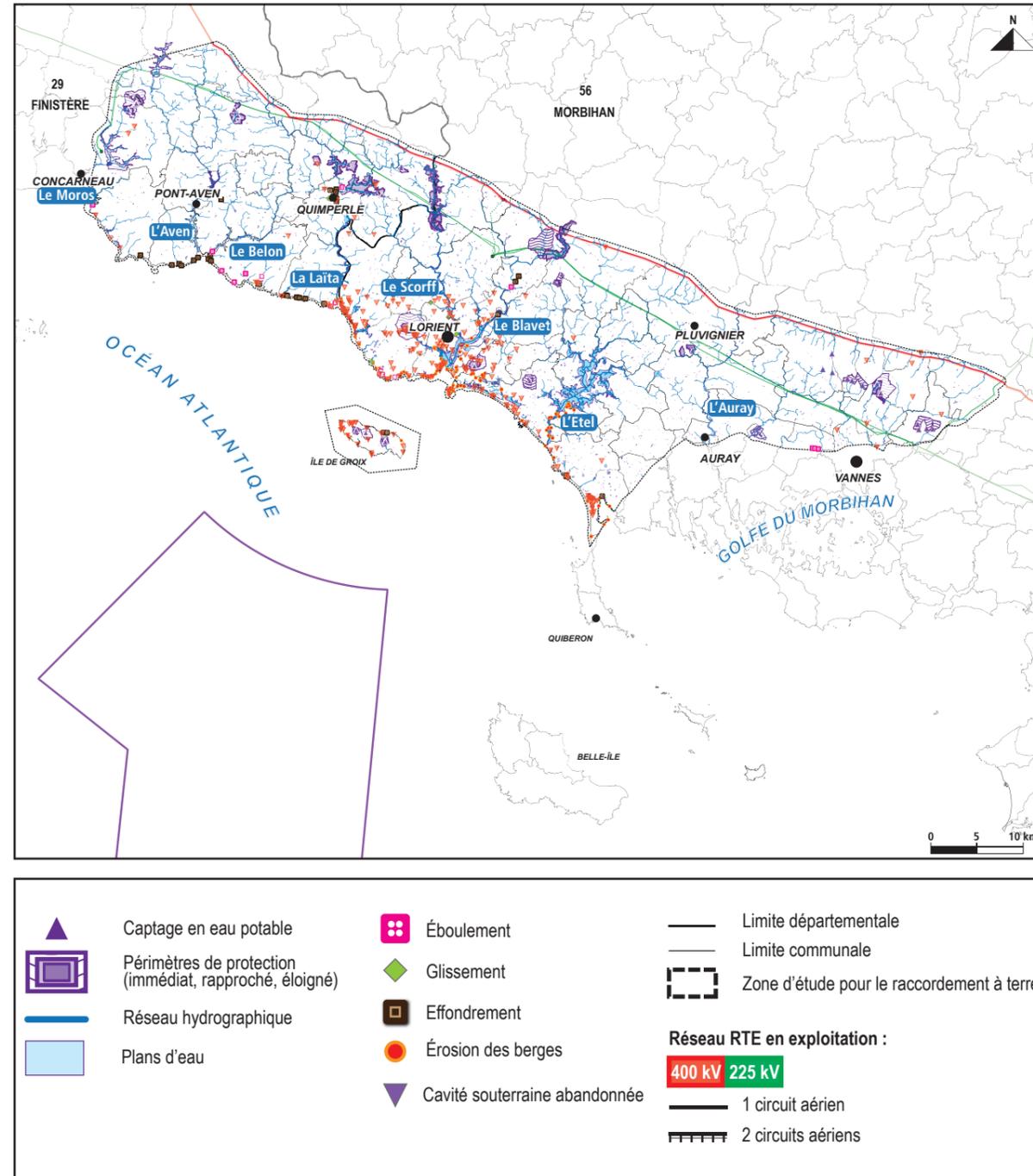


Figure 126 : Carte des enjeux du milieu physique vis-à-vis du projet sur la zone d'étude pour le raccordement à terre

5.2. Synthèse des enjeux de la biodiversité vis-à-vis du projet sur la zone d'étude pour le raccordement à terre

SYNTHÈSE DE LA BIODIVERSITÉ			
Thématique	Synthèse	Enjeux	Sensibilité vis-à-vis du projet
Biodiversité	<p>De nombreux espaces naturels protégés de la zone d'étude concernent le trait côtier. C'est aux abords de la côte que se concentrent des milieux d'intérêt écologique majeur fondés sur leur valeur patrimoniale et leur utilité en termes de fonctionnalités écologiques (herbiers marins, bancs de maërl...). Ils constituent également l'habitat d'une faune spécifique (notamment d'oiseaux).</p> <p>Ces écosystèmes sont protégés au titre de Natura 2000 (directives habitats et oiseaux), du Conservatoire du Littoral, réserves naturelles, etc. Les secteurs les plus emblématiques et qui présentent les plus grands enjeux pour le projet se localisent entre Concarneau et l'embouchure de l'Aven (dunes et côtes du Trévignon) et entre Lorient et la presqu'île de Quiberon (massif dunaire Gâvres-Quiberon et zones humides associées). Les abords des îles de Groix, de Belle-Ile abritent également des milieux très riches également protégés (Natura 2000). Enfin, l'ensemble du Golfe du Morbihan constitue un système fonctionnel très particulier abritant des habitats marins et littoraux d'intérêt communautaire. Le Golfe du Morbihan est aussi un site d'importance internationale pour l'accueil des oiseaux d'eau, notamment en hiver où il est l'un des plus importants en France et en Europe en termes de quantité et de diversité d'espèces. Le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan s'emploie à protéger l'ensemble de ces milieux. Du fait de son contexte géographique et de ses spécificités hydrodynamiques, il constitue un ensemble à enjeu très fort.</p> <p>La zone d'étude du raccordement à terre est séquencée par 8 fleuves côtiers d'orientation nord-sud alimentés par un réseau très ramifié de courts affluents.</p> <p>Ces cours d'eau abritent une faune et une flore riche et diversifiée et parfois rare (saumon, loutre, vison). Afin de préserver ces milieux, des protections réglementaires ont été mises en place et se superposent : inventaires ZNIEFF de types 1 et 2, Sites Natura 2000 directives habitats et Oiseaux, Arrêtés préfectoraux de protection de Biotope, réserves naturelles, etc.</p> <p>L'ensemble de ces cours d'eau forme la trame bleue du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE). Ils constituent des corridors écologiques d'importance.</p> <p>Les secteurs les plus intéressants à forts enjeux se situent à l'interface des milieux terrestres et maritimes, notamment au niveau du Scorff et du Blavet, mais surtout de l'Étel.</p> <p>Les zones humides, milieux de transition entre la terre et l'eau, constituent un patrimoine naturel de grand intérêt, en raison de leur richesse biologique et des fonctions qu'elles assurent (stockage-restitution et épuration des eaux). Ces zones humides sont réparties uniformément sur la totalité de la zone d'étude. De ce fait, elles ne seront pas déterminantes pour le choix d'un principe de raccordement mais seront à prendre en compte lors de la définition plus précise des fuseaux pour la liaison souterraine et emplacements pour le poste.</p>	Sensibilité forte	Les secteurs les plus sensibles, présentant les enjeux les plus forts, seront évités préalablement des zones de recherche d'un tracé pour les liaisons souterraines et d'un emplacement pour le poste.

Légende :

Enjeux/sensibilités négligeables à faibles	Enjeux/sensibilités modéré(e)s	Enjeux/sensibilités fort(e)s
--	--------------------------------	------------------------------



Synthèse des enjeux du milieu naturel vis-à-vis du projet sur la zone d'étude pour le raccordement à terre

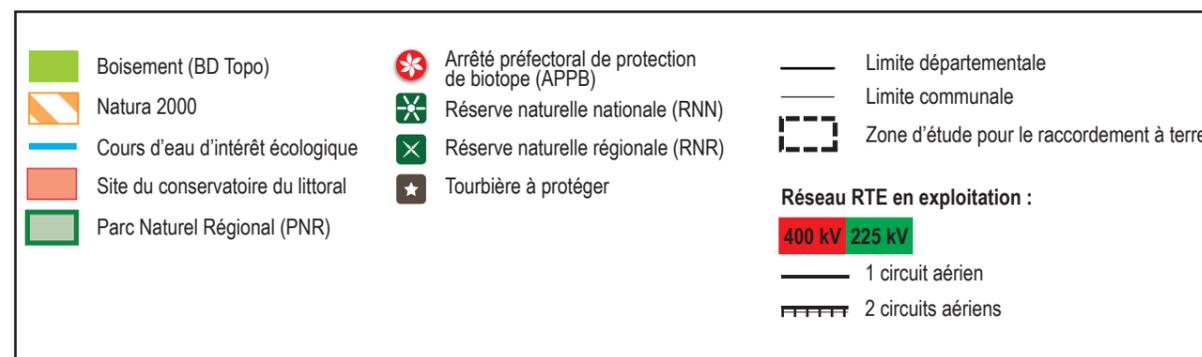
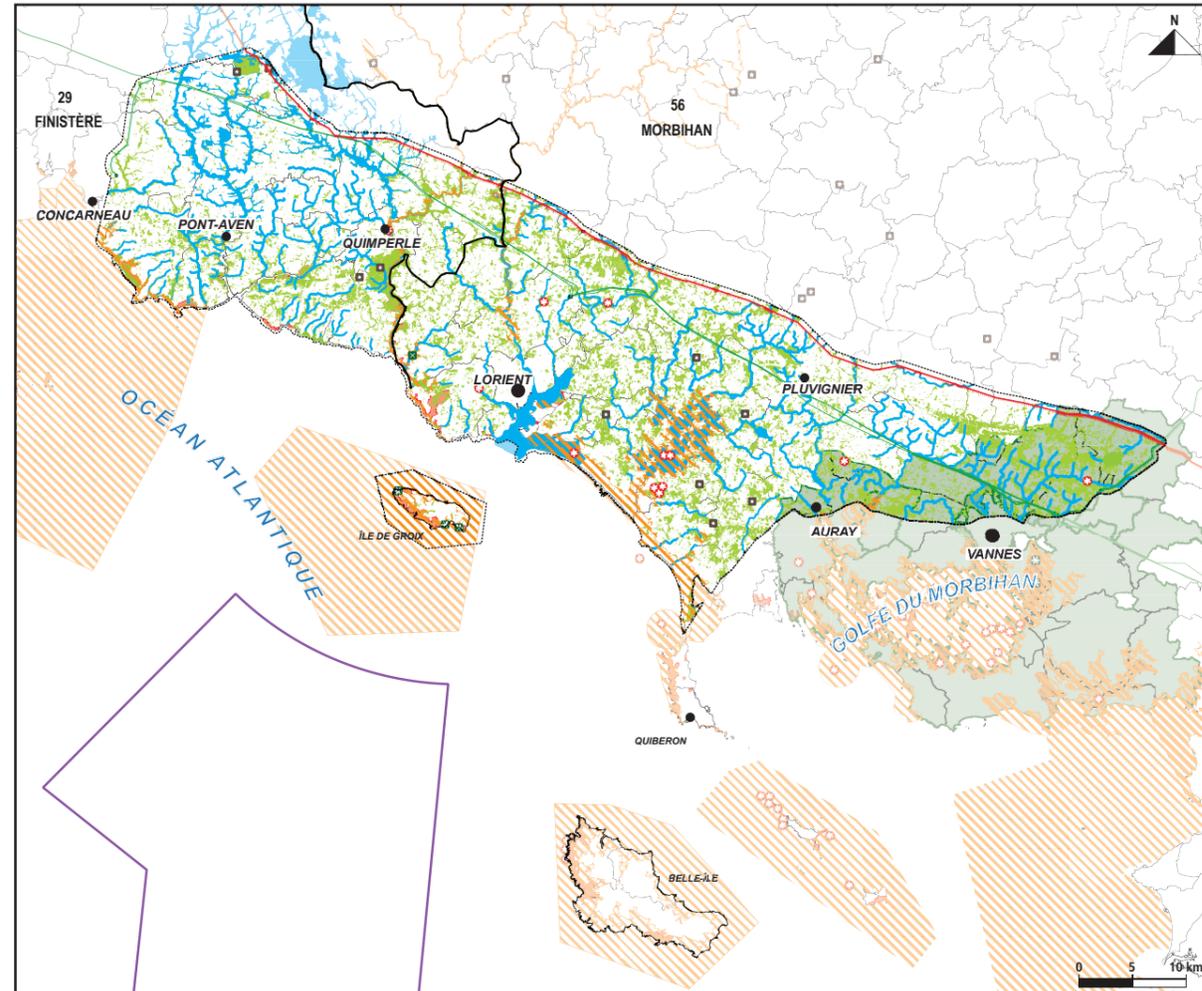


Figure 127 : Carte des enjeux du milieu naturel vis-à-vis du projet sur la zone d'étude pour le raccordement à terre

5.3. Synthèse des enjeux du paysage et du patrimoine vis-à-vis du projet sur la zone d'étude pour le raccordement à terre

SYNTHÈSE DU PAYSAGE ET DU PATRIMOINE			
Thématique	Synthèse	Enjeux	Sensibilité vis-à-vis du projet
Paysage	Le paysage de la zone d'étude du raccordement à terre est composé de 5 ensembles paysagers dont 2 présentent 20 sous-unités: les reliefs des Landes de Lanvaux, l'Armor morbihannais, la Cornouaille intérieure, les portes intérieures de Cornouaille et la Cornouaille littorale. Ces paysages sont très variés.	Les enjeux sont forts notamment au niveau de la côte avec des paysages emblématiques	L'enjeu paysager est faible car les lignes électriques seront souterraines. Le poste sera implanté loin de la côte et dans la mesure du possible dans un secteur peu perceptible depuis les axes de découverte du paysage et loin des sites d'intérêt. De plus, chaque création de poste fait l'objet d'un aménagement paysager.
Patrimoine	La zone d'étude du raccordement à terre comprend de multiples sites inscrits et classés, de nombreux monuments historiques et 20 Sites Patrimoniaux Remarquables. De nombreuses zones de présomption du patrimoine archéologique sont recensées sur la grande majorité des communes de la zone d'étude.	Les enjeux liés au patrimoine sont forts sur la zone d'étude du raccordement à terre au regard des nombreux sites d'intérêt présents.	La sensibilité vis-à-vis du projet est limitée puisque la ligne sera souterraine, néanmoins la traversée de sites même en souterrain peut être contraignante. Le poste sera implanté de façon à ne pas générer de co-visibilité avec un site ou monument. Il y a trop de sites archéologiques recensés pour que cette donnée soit déterminante à ce stade du projet. Cette donnée sera appréhendée lors de la définition plus précise du projet.

Légende :

Enjeux/sensibilités négligeables à faibles	Enjeux/sensibilités modéré(e)s	Enjeux/sensibilités fort(e)s
--	--------------------------------	------------------------------



Synthèse des enjeux du paysage et du patrimoine vis-à-vis du projet sur la zone d'étude pour le raccordement à terre

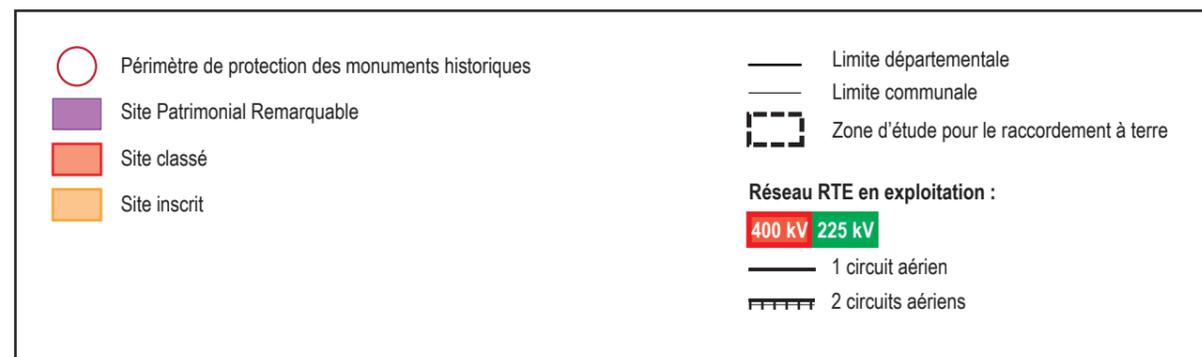
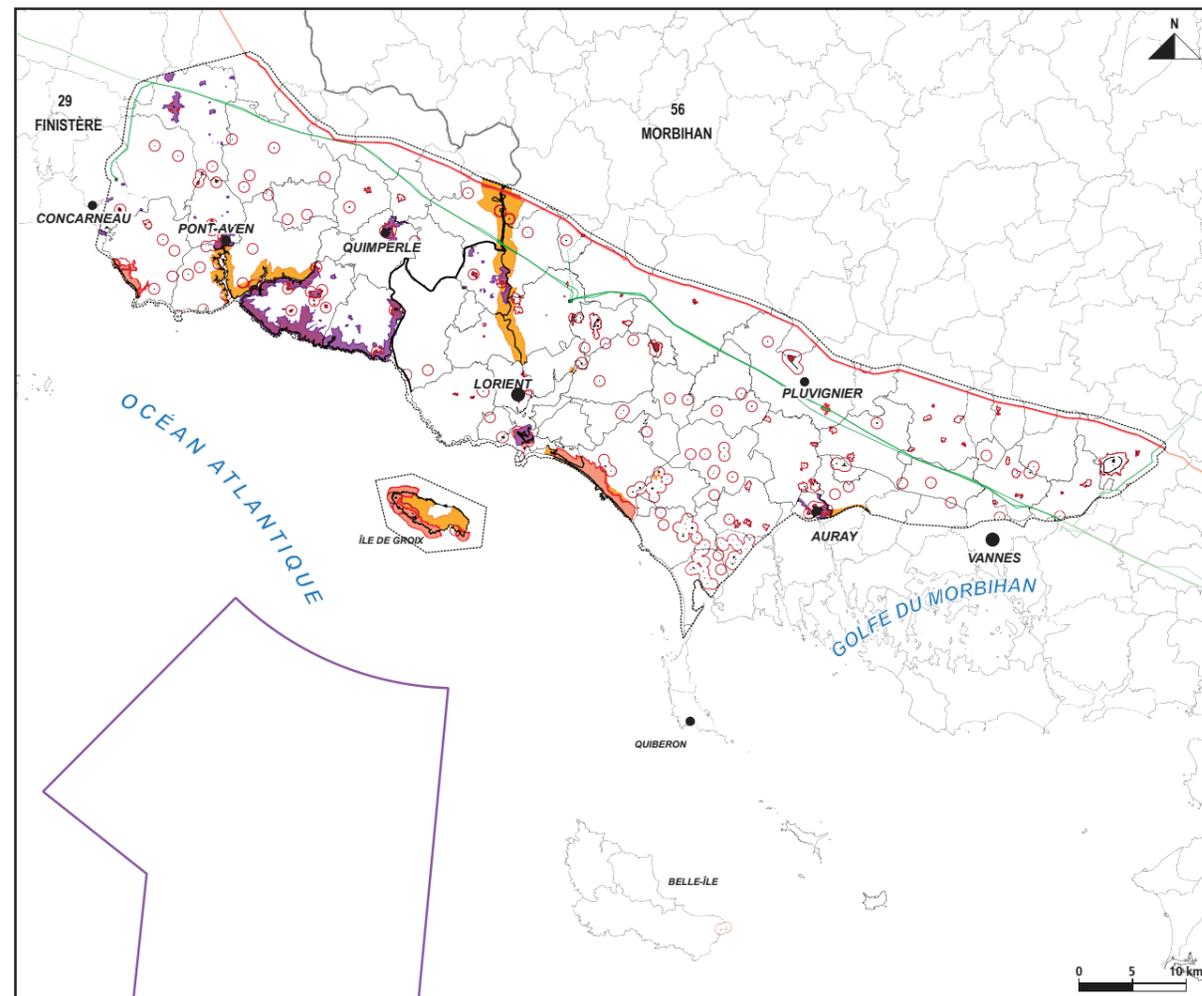


Figure 128 : Carte des enjeux du paysage et du patrimoine vis-à-vis du projet sur la zone d'étude pour le raccordement à terre

5.4. Synthèse des enjeux du milieu humain vis-à-vis du projet sur la zone d'étude pour le raccordement à terre

SYNTHÈSE DU MILIEU HUMAIN			
Thématique	Synthèse	Enjeux	Sensibilité vis-à-vis du projet
Contexte socio-économique	La zone d'étude du raccordement à terre est concernée par de nombreux documents d'urbanisme. La densité de population est globalement faible. On retrouve toutefois des densités de population élevées autour de Lorient, Vannes, Quiberon et Auray.	Le niveau d'enjeu n'est pas évalué pour cette composante. En effet, le contexte socio-démographique permet simplement de contextualiser l'état initial de l'environnement	Le niveau d'enjeu n'est pas évalué pour cette composante. En effet, le contexte socio-démographique permet simplement de contextualiser l'état initial de l'environnement
Activités et usages	Les activités économiques sont très variées sur la zone d'étude du raccordement à terre et occupent toutes une place importante dans le tissu économique de la zone d'étude du raccordement à terre.	Les enjeux sont modérés à forts selon les secteurs.	L'enjeu économique du littoral côtier est important. Aussi, la période de réalisation de certains travaux en mer (pose du câble sous-marin), sur le littoral (atterrage) et sur certains axes routiers (pose de la liaison souterraine) sera déterminée autant que possible au regard de la saisonnalité de ces activités.
Trafic	La zone d'étude du raccordement à terre est traversée par des voies de circulations relativement importantes; des routes nationales et départementales, un réseau ferroviaire, quatre aéroports permettant des trafics aériens multiples, une trentaine de ports, et une voie fluviale navigable.	Les enjeux sont modérés à forts, du fait de la présence de ces nombreuses voies de circulations et des règlements qui leur sont associés.	Seule la construction des ouvrages pourra générer des perturbations lorsqu'ils seront effectués sous voiries ou en accotement (mise en place de déviation, circulation alternée...). L'installation des jonctions d'atterrage devra prendre en compte les infrastructures maritimes portuaires.
Réseaux et énergie	La zone d'étude du raccordement à terre est traversée par plusieurs lignes électriques à haute tension et par des gazoducs.	Les enjeux sont négligeables à faibles	Les distances réglementaires entre les différents réseaux seront respectées.
Qualité de l'air	La zone d'étude du raccordement à terre est concernée par plusieurs sources de nuisances sonores : réseau de transports routier et aéroports. Le territoire d'étude bénéficie d'une bonne qualité de l'air, avec un indice atmosphérique « bon à très bon » plus de 80 % du temps, avec des épisodes de pollutions peu fréquents.	Les enjeux sont négligeables à faibles	La sensibilité du projet vis-à-vis de l'acoustique et de la qualité de l'air est faible. En phase travaux, comme en phase d'exploitation, les réglementations en vigueur, concernant les nuisances sonores et les rejets de polluants atmosphériques, seront appliquées. Des contrôles seront effectués.
Risques technologiques	De nombreuses ICPE, 5 installations SEVESO et 5 Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) approuvés sur la zone d'étude du raccordement à terre. Certaines communes sont soumises au risque de rupture de barrages. La zone d'étude du raccordement à terre est concernée par le risque de transport de matières dangereuses par réseau routier, voies ferrées et canalisations de gaz et d'hydrocarbures. 7 sites BASOL sont recensés sur la zone d'étude du raccordement à terre.	Les enjeux sont modérés.	Ces données seront prises en compte lors de la définition précise des tracés des liaisons souterraines et de l'emplacement du poste afin de, soit les éviter, soit réaliser les travaux en toute sécurité pour les tiers et le personnel intervenant pour le compte de RTE.

Légende :

Enjeux/sensibilités négligeables à faibles	Enjeux/sensibilités modéré(e)s	Enjeux/sensibilités fort(e)s
--	--------------------------------	------------------------------



Synthèse des enjeux du milieu humain vis-à-vis du projet sur la zone d'étude pour le raccordement à terre

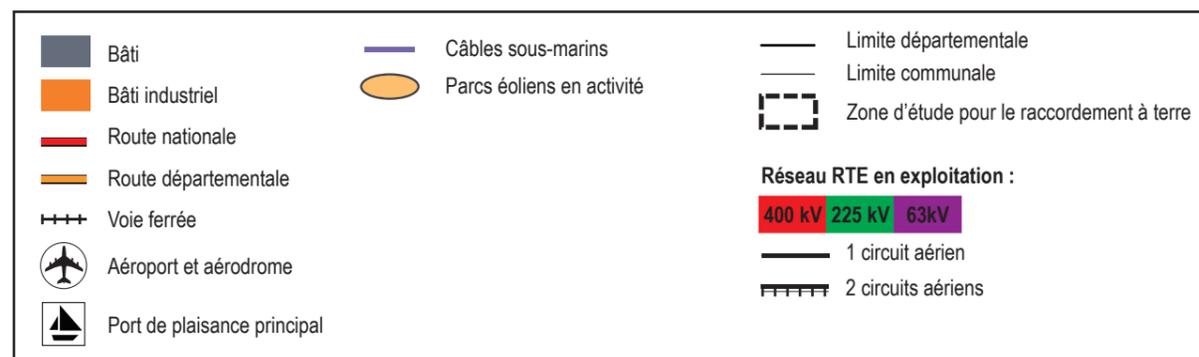
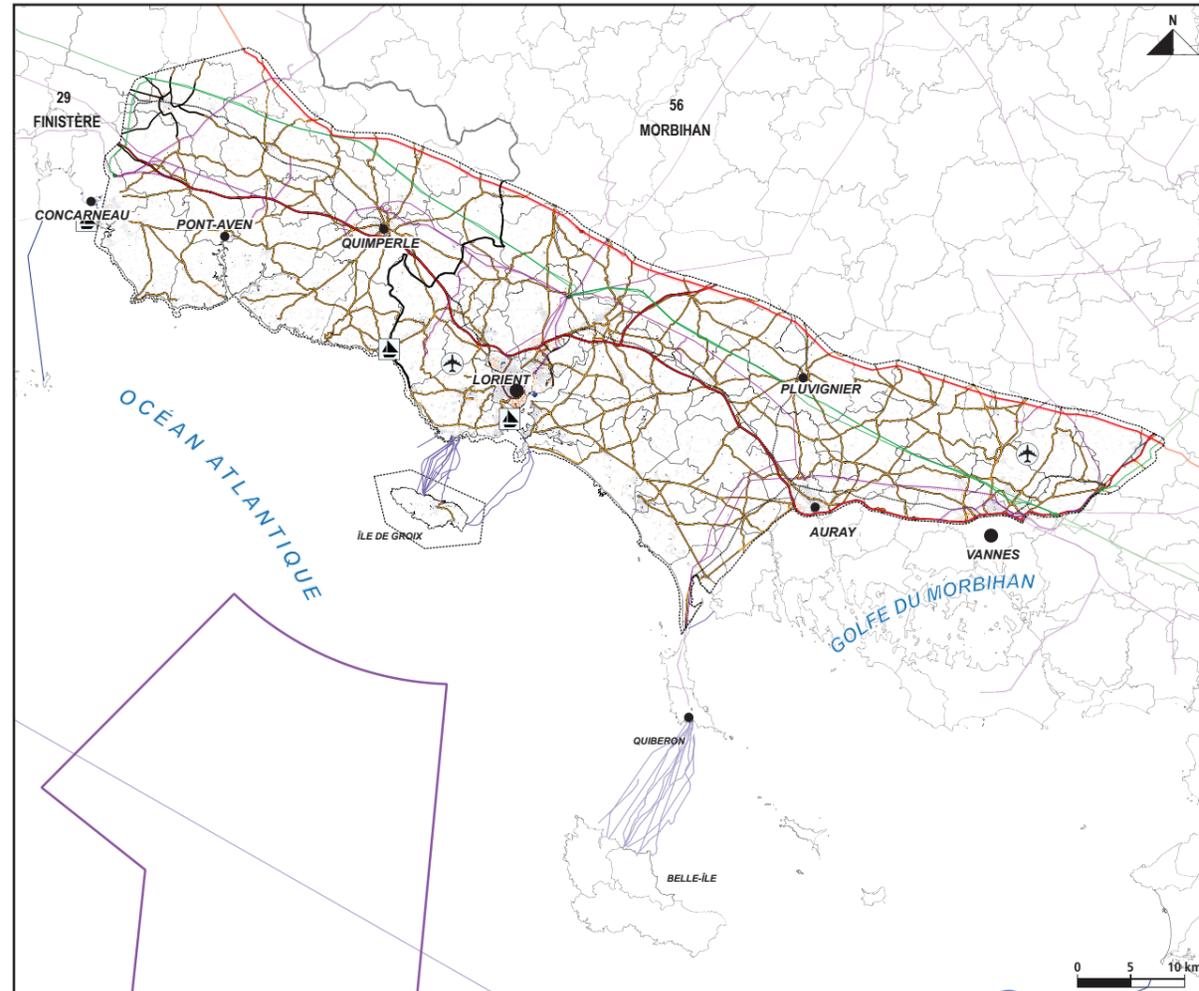


Figure 129 : Carte des enjeux du milieu humain vis-à-vis du projet sur la zone d'étude pour le raccordement à terre